

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 MAI 2018

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 0
Votants : 15

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 26/04/2018

Le 3 Mai 2018, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Brigitte COULON, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Bernard REY.

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – Pays d'Art et d'Histoire 2018 – Demande de subvention auprès de la DRAC

Mme Marie Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle que la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) qui prévoit le financement d'actions de médiation structurantes.

L'année 2018 porte tout particulièrement sur la mise en œuvre du label sur son nouveau périmètre qui sera officiellement étendu à l'ensemble de la communauté de communes en juin 2018 par la signature de la convention Pays d'art et d'histoire entre l'Etat et la Communauté de communes.

Les dépenses seront réparties de la manière suivante :

- Programmation culturelle annuelle : ateliers créatifs jeune public et adultes, animations dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et des journées nationales de l'architecture, JEMA, etc...
- Poursuite de la formation des guides conférenciers.
- Création d'outils pédagogiques pour les scolaires (modules architecture et matériaux de construction).
- Communication sur les différentes manifestations patrimoniales (dépliant JEP, JEMA, rendez-vous aux jardins, brochure scolaire) et rendez-vous du Pays d'art et d'histoire (2 exemplaires par an).
- Réalisation d'un inventaire sur les communes de la CCDSV : Ambérieux-en-Dombes, Fareins, Savigneux et Villeneuve.

- Mise en place d'une signalétique d'entrée de territoire et de valorisation de l'entrée du Carré Patrimoines.

Le coût de ces actions pour 2018 est estimé à 167 000 € comprenant la masse salariale.

Après avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide :

- ✓ **D'APPROUVER** la programmation 2018 des actions suivantes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire ainsi que leur plan de financement :

ACTIONS	DEPENSES HT	FINANCEMENT DRAC
Programmation culturelle	12 000	6 000
Formation	2 000	1 000
Création d'outils pédagogiques	4 000	2 000
Edition de documents de communication	17 000	8 000
Signalétique	20 000	7 500
Etudes et recherches	25 000	12 500
Masse salariale	87 000	
Total	167 000	37 000
Reste à charge CCDSV	130 000	

- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2018 et suivants.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 03/05/2018

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 7 MAI 2018**
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180503-2018B14-CP
 Affichage le :

Le Président,
Bernard GRISON

- 7 MAI 2018

